

PROCES-VERBAL REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL
du JEUDI 12/10/2023 à 20h30

Présents : MM. RESTIF Vincent, GUYON Eliane, TUSSEAU Dominique, TOUPLAIN Bruno, MOUNIER Dominique, ROUEIL Laëtitia, JULIEN Pascale, CROSNIER Florent, MARCINIAK Rose-Marie

Absents :

Excusé(e)s : MM. Cynthia CADOT – Daniel BLU – Alain MAUNIER – Jessicka LUCIEN – Franck CHRETIEN – Anthony TOURTIER -

Procuration : M. TOURTIER Anthony à Mme ROUEIL Laëtitia

Secrétaire : M. Dominique TUSSEAU

Date de convocation et d'affichage : 05/10/23

Nombre de conseillers en exercice : 15

Présents : 9

Votants 10

Quorum : 8

ORDRE DU JOUR

1. Intervention du Président de l'association Solidarité Fraternité Haïti et Repair Café

Reportée.

2. Approbation PV du 07/09/2023

Le procès-verbal du 07/09/2023 est approuvé à l'unanimité des membres présents.

3. CCPC :

4. Passeport du civisme : Convention de prestation de service entre la CCPC et la commune
Délibération N°2023-10-01

M. le maire informe que dans le cadre de la réalisation, il propose que la CCPC fasse la mise en page du Passeport du Civisme du 1/08/2023 pour une durée de 1 an reconductible par tacite reconduction. Tarif 20,07 € heure - Temps estimé 15 à 20 heures par prototype

Conditions

- ✓ Autoriser les demandes des communes uniquement si elles sont pilotées par un service de la collectivité pour ne pas faire concurrence aux imprimeurs du territoire
- ✓ Demande réalisée au service communication dans un délai de 3 mois au minimum avant ma date de livraison souhaitée
- ✓ Le contenu du document doit être communiqué de façon définitive en amont de la création graphique
- ✓ Le support finalisé doit être validé avec un maximum de 3 retours
- ✓ Le service communication s'engage à réaliser les échanges avec l'imprimeur,
- ✓ Le service communication se garde le droit de refuser ou d'accepter la demande en fonction de sa charge de travail

- ✓ Une réponse écrite sera donnée à la commune dans un délai de 15 jours maximum.

Le conseil municipal, après délibération, à l'unanimité, approuve la convention telle qu'elle a été exposée, autorise M. le maire à la signer ainsi que tous les documents s'y rapportant.

5. Affaires scolaires :

5-1 Frais de scolarité 2022-2023 Mée –Pommerieux

M. le maire présente les frais de scolarité pour les communes de Pommerieux et Mée

POMMERIEUX- Délibération N°2023-10-02

Année scolaire SEPTEMBRE 2022 à AOUT 2023			
FRAIS DE SCOLARITE CLASSES ELEMENTAIRES			
ECOLE PRIMAIRE / Frais de personnel	Total	Nbre d'enfants concernés	Total par enfant
Reste à charge pour la COMMUNE (frais restaurant scolaire)	27 373.00	53	516.47
Frais de ménage des classes élémentaires :	6 752.05	34	198.59
Total des frais de personnel	34 125.05		715.06
FOURNITURES ET SORTIES SCOLAIRES			
de septembre à décembre	2 037.00	53	38.43
de janvier à août	2 186.00	53	41.25
Total des fournitures scolaires	4 223.00		79.68
TOTAL PAR ENFANT POUR LA PARTICIPATION RRE		SOUS TOTAL 1	794.74
FRAIS DE FONCTIONNEMENT GROUPE SCOLAIRE			
	01/09 au 31/12	01/01 au 31/08	Total
électricité	1 190.00	2401	3 591.00
eau et assainissement	387.19	388.82	776.01
frais de communication	336.00	890.15	1 226.15
assurance du bâtiment GS			559.00
vérification Electrique/ chauffage/ventilation			0.00
Location photocopieur			290.00
Maintenance copieur	62.17	112.61	174.78
scolaire	1 975.36	3792.58	6 616.94
53 élèves au total	total des frais liés à l'école		38 348.05
19 élèves en maternelle	TOTAL avec les frais de fonctionnement	-	soit par enfant 919.59
34 élèves en élémentaire			
		MEE	7 6437.12
		AMPOIGNE	1 919.59
		TOTAL	7356.71

FRAIS DE SCOLARITE ECOLE MATERNELLE 2022-2023							
					Total	Nbre d'enfants concernés	Total par enfant
Frais ATSEM :					40237.00	19	2 117.74
Restaurant scolaire : Frais de personnel et de repas déduits de la participation au repas des familles					27 373.00	53	516.47
Total des frais de personnel					67 610.00		2 634.21
FOURNITURES SCOLAIRES							
de septembre à décembre 2022					2 037.00	53	38.43
de janvier à août 2023					2 186.00	53	41.25
Total des fournitures scolaires					4 223.00		79.68
TOTAL PAR ENFANT POUR LA PARTICIPATION RRE						SOUS TOTAL 1	2 713.89
FRAIS DE FONCTIONNEMENT GROUPE SCOLAIRE							
			01/09 au 31/12	01/01 au 31/08	Total		
électricité			1 190.00	2401	3 591.00		
eau et assainissement			387.19	388.82	776.01		
frais de communication			336.00	890.15	1 226.15		
assurance du bâtiment GS					559.00		
vérification Electrique					0.00		
Location photocopieur					290.00		
Maintenance copieur			62.17	112.61	174.78		
TOTAL frais de fonctionnement					6 616.94	53	124.85
total des frais liés à l'école					71 833.00		
TOTAL avec les frais de					78 449.94		2 838.74
53 élèves au total				MEE		5	14193.68
19 élèves en maternelle							
34 élèves en élémentaire				AMPOIGNE-PREE D'ANJOU		0	0.00
				TOTAL			14193.68

MEE- Délibération N°2023-10-03

M. le maire informe qu'il avait été convenu l'année dernière que la commune de Mée augmenterait ses frais de scolarité du même pourcentage que le commune de Pommerieux, donc la commune de Mée a calculé son tarif de l'année dernière + 20.60% d'augmentation,

Soit primaire : 947.81 € *8 élèves = 7582,48 €

Soit maternelle : 2531.83 € * 8 élèves = 20 254.64 €

Le conseil municipal, après délibération, à l'unanimité, approuve la demande de remboursement des frais de scolarité par la commune de Mée, autorise le maire à rembourser la commune de Mée pour un montant total de 27 837,12 €.

5-2 Devis conteneurs isotherme – Délibération N°2023-10-04

M. le maire propose de renouveler 2 conteneurs isotherme pour le transport des repas du restaurant scolaire car 2 d'entre eux sont en très mauvais état. Ils avaient été achetés en polystyrène car plus légers mais moins solides. Depuis le restaurant scolaire est équipé d'un chariot à hauteur variable ce qui facilite le transport des conteneurs du véhicule au restaurant scolaire.

➤ Conteneurs isotherme 8 niveaux en liaison chaude fraîche et surgelée de 68 litres – Matière Polyéthylène, joints en silicone, poignée et fermetures en inox – Conformes à la législation en vigueur. Prix 282 €/ Unité soit 564 € H.T les 2 soit 676,80 € TTC.

➤ Il sera également acheté aussi 40 assiettes pour environ 40 €

Le conseil municipal, après délibération, à l'unanimité, accepte le devis pour l'achat de 2 conteneurs neufs pour un montant de 564 € H.T les 2 soit 676,80 € TTC.

6. Tableau des emplois et des effectifs au 01/10/2023

M. le maire propose d'adopter le nouveau tableau des emplois et des effectifs suite à différents changement au cours de l'année 2023.

Les postes grisés non pourvus feront l'objet de demandes de 9 suppressions de poste auprès du comité social territorial et délibéré par la suite.

Voir tableau annexé.

7. Espace enfance : Devis Habillage cache-moineaux – Délibération N°2023-10-05

Il est proposé un devis habillage de cache moineaux pour éviter les excréments sur la terrasse de l'espace enfance et côté rue.

Devis LC Couverture

Elément	TVA	Qté	U	PU HT	TOTAL HT
<i>Habillage de cache moineaux</i>					850,00
<i>Mise à disposition d'une nacelle ou dans échafaudage</i>	20,0	1,000	U	380,00	380,00
<i>Cache moineaux en chevrons et frise plus large face avant et sur les 2 pignons</i>	20,0	1,000	U	470,00	470,00

Attention: il serait bien de prévoir un démoussage sur la couverture de la garderie avant qu'il soit trop tard

Répartition par taux de TVA	20,00%	TOTAUX
MONTANT HT :	850,00	850,00 €
TVA :	170,00	170,00 €
MONTANT TTC :		1 020,00 €

Le conseil municipal, après délibération, à l'unanimité, accepte le devis de LC Couverture pour un montant HT de 850 € soit 1 020 € TTC.

8. Questions diverses et imprévues

Budget définitif entrée de Bourg

<u>RECETTES</u>	<u>BUDGET DEFINITIF</u>
Subventions 305 158 €	612 967 € H.T
Emprunt 250 000 €	<u>PREVISIONNEL MAI 2021</u>
Autofinancement : 57 809 €	548 451 € H.T
Soit une différence de 64 516 €	

La facture d'Orange d'un montant de 11000 € n'est pas encore payée mais est comptabilisée dans le budget définitif.

Dernier commerce :

- Point vente de pain : Il est vendu environ 250 € de pain et viennoiserie soit 30 €/jour
Le service est important pour la population.
- Situation du dernier commerce
Estimation du fonds de commerce à 10 000 € licence 4 comprise
- 14^{ème} dernier commerce à St martin du Limet qui appartient à la CCPC ; Donc, la CC du Pays de Craon recherche 6 gérants.

Réservation salle :

- Organisation des réservations
- Jeudi 28/12/2023 : Réservation pour belote

Bulletin municipal

- Devis Reprodis pour 300 exemplaires pour 900,90 € TTC

Logement vacant

Mayenne Habitat informe que le logement de type 4, d'une superficie de 85,91 m², en rez de jardin situé 8, route de Laigné se libérera le 2/11/23, s'ensuivra des travaux de mise en état ; Les conditions de ressources devront être respectées.

- Critères d'attributions : *composition du ménage, niveau de ressources, l'éloignement du lieu de travail, la proximité des équipements répondant aux besoins des demandeurs, les conditions de logement actuel, nécessité d'avoir un logement adapté à la situation de santé, le motif de la demande. ..*
- Mensualité : 541,43 € dont Loyer 517,80 € et provisions de charges : 23,33 €
- Proposition : La commune peut proposer 3 candidatures.

Cérémonie des vœux 2024

- Samedi 20/01/2024

Dates à retenir :

- Conseils municipaux : 9/11 - 07/12 - 18/01 0 20H
- 04/10/23 : Réunion Terre de Jeux à Livré-la-Touche
- 07/10/23 : Portes ouvertes MAM « Bubble Kids »
- 14/10/23 : Congrès des maires et 1000 cafés à Congrier
- 16/10/23 à 16h30 : Remise passeport du civisme
- 18/10/23 à 14H30 : Commission bâtiment (Visite cour école)

- 28/10 à 10H30 : Inauguration entrée de bourg (Vin d'honneur : Alain ; Photos : Daniel)
- 4/11/23 : Journée « culture et science tour » à l'espace enfance
- 11/11/23 : Commémoration du 11/11
- 24 au 26/11/23 : Collecte banque alimentaire
- 20/01/2023 : Cérémonie des voeux
- 27/02/24 à 20H : Spectacle saison culturelle « Mentir lo minimo » cirque-vélo acrobatique Pommerieux
- 09/06/2024 : Elections européennes

Levée de séance à 22h15

Le maire
Vincent RESTIF

Le secrétaire
Dominique TUSSEAU